



Une pub pour encourager l'exode fiscal

Les promoteurs d'appartements de luxe vantent le forfait fiscal suisse dans la presse internationale.

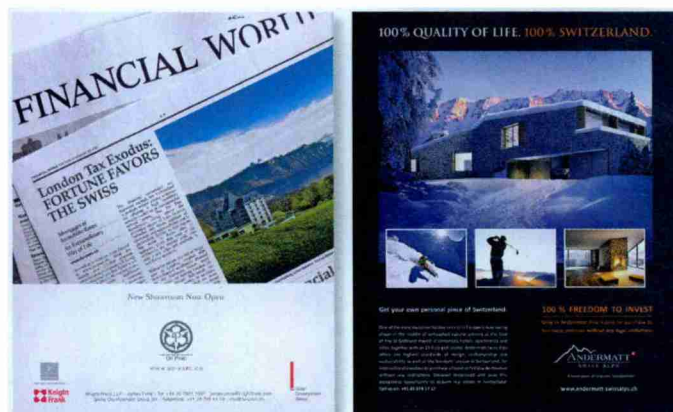
COMMUNICATION. «Exode fiscal des Londoniens: la Suisse en bonne posture.» Une pleine page de publicité dans le supplément *How to spend it* du *Financial Times* du 19 février n'y va pas par quatre chemins pour vanter les mérites d'un déménagement sur les rives du Léman. L'annonceur est le promoteur du projet Du Parc Kempinski Private Residences, un complexe de 24 appartements luxueux en cours de construction au Mont-Pèlerin (VD). La clientèle ciblée est riche, étrangère, et ne s'intéresse pas seulement à l'air de la montagne ou à la vue sur les Dents-du-Midi.

«La Suisse offre une sensibi-

lité élevée à la fortune», indique le texte de la publicité. Autrement dit, un étranger qui n'exerce pas d'activité lucrative en Suisse peut y négocier une imposition selon la dépense, plus communément appelée forfait fiscal. Selon les dernières statistiques disponibles auprès de l'Administration fédérale des contributions, qui datent de 2007, environ 4500 personnes bénéficient de l'imposition d'après la dépense en Suisse.

Conseils sur mesure. A l'heure où plusieurs initiatives cantonales visent à abolir ce système, l'attractivité du forfait fiscal auprès de grandes fortunes étrangères semble se renforcer.

Les promoteurs du projet Du Parc Kempinski Private Residences annoncent sur leur site internet qu'ils sont en partenariat avec la Banque Pignatelli & C^{ie} pour offrir des «conseils fiscaux sur-mesure» aux acheteurs potentiels. Et ils ne sont pas les seuls à viser ainsi les exilés fiscaux de l'Europe et au-delà. Dans le même supplément du *Financial Times*, une deuxième pleine page de publicité vante des objets immobiliers destinés «à des non-Suisse, sans restrictions légales». L'annonceur n'est autre que Samih Sawiris, le milliardaire égyptien à l'origine d'un mégacomplexe touristique de 3000 lits à Andermatt. o **CYRIL JOST**



ANNONCES Les pleines pages parues dans le supplément du FT le 19 février dernier.